

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 47 [i.e. 48]

Artikel: Théâtre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184913>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

chauve (qui porte une magnifique perruque) imagina une vengeance diabolique.

Avant l'ouverture des portes du théâtre, il attache au rideau une ficelle qui se prolonge jusqu'à l'orchestre et finit par un petit hameçon.

Ernest, entre à l'orchestre, et, comme d'habitude, va se placer à son pupitre.

Au moment où le chef va donner le signal d'attaque, le camarade attache vivement l'hameçon à la fausse chevelure du violoniste.

L'ouverture s'exécute sans obstacle, puis le chef d'orchestre presse le bouton de signal et le rideau monte majestueusement.

Tableau !

Ernest a précipitamment lâché son violon et porté ses mains à sa tête en sentant sa perruque se détacher de son crâne... mais trop tard, hélas !...

Il a beau tendre les bras vers sa chevelure postiche, celle-ci s'enlève doucement à quatre ou cinq mètres au-dessous de la bavette⁷ du rideau; elle monte, monte toujours, oscillant à droite, à gauche, tandis que la salle entière part d'un fou rire!

Il fallut baisser le rideau; les artistes en scène n'étaient pas plus en état de jouer la pièce que le public de l'écouter. La représentation fut retardée d'un bon quart d'heure.

Annonce extraite textuellement du *Nouvelliste vaudois* du 11 mars 1804 :

« Un veuf de Payerne, qui n'a pas encore atteint l'âge de 40 ans, épris pour une seconde fois de l'amour conjugal, mais dont l'humeur du sexe de cette ville ne lui plaît plus, désirerait trouver une femme dans le Pays-de-Vaud; il n'exigerait d'elle que d'être un peu laborieuse, capable de raccommoder son linge et faire son ménage, sans exiger trop de fortune; elle peut être assurée d'avance qu'elle jouira de tous les plaisirs et douceurs que peuvent goûter deux époux heureux. Et comme il ne voudrait tromper personne, il déclare d'avance qu'il est un peu sourd, incommodité pour laquelle sa femme sera amplement dédommagée et s'y accoutumera aisément. On peut s'adresser franco pour plus amples informations au citoyen Daniel Mollon, à Payerne, qui indiquera en même temps le nom du veuf. »

La police française arrêta, il y a quelque temps, un nommé Bonnaud, inculpé de rupture de ban. La perquisition opérée à son domicile fit découvrir une lettre qu'il allait expédier à sa femme, à Avignon, dans laquelle il lui racontait les exploits qu'il venait de faire à la foire.

« Le temps, disait-il, a été fort mauvais ces jours derniers, les baraques fermées, presque personne dehors : rien à faire. Hier, enfin, il a fait beau. Aussi, je me suis rattrapé, car la foire passée, je n'aurai plus rien à faire. En ai-je fait sauter des montres, coupé des chaînes, fait des porte-monnaie, des tabatières, des mouchoirs, des foulards,

de tout. Je bénis la Providence de m'avoir envoyé un temps si heureux! et encore, qui sait tout ce que j'ai manqué ! »

L'ange sans ailes.

(Sonnet)

à Marie P.....

— Puisque les anges ont des ailes,
Dis-moi pourquoi tu n'en as pas!
Sors-tu des phalanges rebelles,
Bel ange, exilée ici-bas?

Les fleurs s'étonnent, quand tes pas
Font courber leurs tiges si frêles:
Pourquoi? disent-elles tout bas,
Puisque les anges ont des ailes?...

— Cœur ami, ne plains pas mon sort,
Ma part est la plus belle encor.
Veux-tu savoir le doux mystère?

Dieu donna pour signe éternel,
Les ailes aux anges du ciel,
L'amour aux anges de la terre.

Clement FERRIERE.

Un receveur présente à M. B. une note d'impôts d'un chiffre respectable et demande, en riant du malheur d'autrui, si cette photographie paraît réussie.

Réponse de M. B. :

— Ah! quelle épreuve!....

Un monsieur porte au bureau du télégraphe une dépêche ainsi conçue :

« Vous annonce avec douleur la mort d'oncle Jacques. Arrivez vite pour entendre lecture testament. Je crois que sommes héritiers. »

L'employé, après avoir compté les mots :

— Il y a deux mots de trop, monsieur.

— Alors, biffez « avec douleur. »

La question du *Corps de musique officiel de la ville de Lausanne* est maintenant résolue. Le Corps est fondé, avec l'autorisation de l'autorité cantonale et sous peu il sera doté d'une tenue uniforme. Le noyau principal est formé par l'Harmonie Instrumentale qui ne portera désormais plus ce nom.

Samedi soir, à 8 heures, sur la Palud, sérenade en l'honneur de Ste-Cécile. Tenue civile.

Théâtre. — Nous annonçons avec grand plaisir, pour demain, une seconde représentation de *HERNANI*, qui a eu un grand succès jeudi. Nous engageons vivement les amateurs de notre ville à aller entendre ce chef-d'œuvre de Victor Hugo, fort bien interprété par la troupe de M. Gaillard. — On commencera à 7 heures précises.

PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

Registres, divers, et confection sur commande. — Grand assortiment de papiers à lettres. — Impression de la raison de commerce sur le papier et les enveloppes. — Cartes de visites très soignées et livrées promptement. — Copies de lettres et presses à copier. — Encre japonaise; encre Gardot; encre Mathieu-Plessy. — Cartes à jouer. — sacs d'écoliers. — Buvards. — Serviettes pour étudiants et hommes d'affaires. — Couleurs anglaises, pinceaux et papiers teintés pour la peinture des fleurs. — **Agendas et calendriers pour 1879.**

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY